

Le vendredi 28 février 2024 s'est tenu un CSA Interrégional, au cours duquel 'UFAP UNSa Justice Grand-Est a tenu à porter plusieurs points à l'ordre du jour concernant les ESP... La DISP a apporté des réponses et des précisions sur les Escortes à Sécurité Renforcée. (ESR) Concernant les PREJ et les ELSP, plusieurs informations nous ont été communiquées :

- La DAP prévoit de lancer une phase d'expérimentation des **ESR** avec six sites pilotes à l'échelle nationale.
Il n'est pas encore déterminé si notre région disposera d'un « site pilote ». La DISP Strasbourg Grand-Est a transmis à la DAP une liste de 6 sites « volontaires » : Le PREJ Nancy, le PREJ Mulhouse-Lutterbach, le PREJ Strasbourg, le PREJ Troyes-Lavau, l'ELSP Mulhouse-Lutterbach et l'ELSP de Nancy. La sélection finale des sites pilotes reste en attente.
- Les règles des astreintes seront appliquées : dès réception d'un appel téléphonique, l'agent disposera d'un délai de 60 minutes pour rejoindre sa base, prêt à partir en mission.
- 11 véhicules type « VW Caddy » ont été réceptionnés la semaine dernière. Chaque PREJ devrait être doté d'1 véhicule, tandis que les ELSP en recevront 2 (lesquelles ?). Une mutualisation des véhicules est envisagée en fonction des missions.
- 9 « Ford Transit » seront également livrés prochainement et seront répartis entre les différents PREJ de la DISP Strasbourg Grand-Est.
- La modification des niveaux d'escorte nécessitera quant à elle plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant d'être pleinement opérationnelle.
- Enfin, la DISP a annoncé qu'à terme, les agents ne porteront plus l'acronyme « **ESP** » sur leurs uniformes, mais celui de la « **Police Pénitentiaire** ».
- Concernant les « reconduites à la frontière et remises aux autorités étrangères » un point a également été soulevé sur le vide juridique de certains aspects lors de ces missions... Une réponse officielle nous sera donc apportée très rapidement.
- Par ailleurs l'**UFAP UNSa Justice** a réitéré les difficultés que connaît le dispositif **SAGEO**, notamment sur les zones blanches (hors réseau), des lignes téléphoniques qui sont parasitées par des démarchages intempestifs, mais aussi certaines structures de santé ou judiciaires dans lesquelles les moyens de communication souffrent encore de dysfonctionnements chroniques (sous-sol / structures métalliques, etc....)

Au regard des échéances qui bousculent tous les calendriers, mais aussi de la commande politique forte... et de la poursuite de la transformation de nos métiers du fait des missions qui nous sont confiées, l'UFAP UNSa Justice se tient à la disposition de tous ceux qui souhaitent porter des propositions pour que les moyens (Humains / matériels / savoir-faire et compétences...) dont nous disposerons soient à la hauteur des enjeux de demain !

Les Élus au CSA
L'expert ESP.